

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17996 - 70ÈME ANNÉE

Après l'adoption de l'amendement par le Sénat

Congrès de La Réunion : les députés soutiendront-ils le rassemblement ?

Le 30 octobre, le Sénat a adopté un amendement de Paul Vergès offrant une possibilité de sortir La Réunion du blocage par la concertation, c'est la création du Congrès de La Réunion. Il permettra de rassembler dans une seule instance conseillers généraux et régionaux pour proposer des solutions institutionnelles face à la crise. Les sénateurs de différents groupes politiques, notamment socialistes, Verts, radicaux et UMP ont voté pour. Les députés sont face à leurs responsabilités, car le projet de loi sera en débat à l'Assemblée nationale.

Le 30 octobre, le Sénat débattait du projet de loi sur la délimitation des Régions et le calendrier des élections. Paul Vergès a présenté un amendement à l'article 1. Il prévoit la création d'un Congrès à La Réunion. Cette instance vise à réunir les conseillers généraux et régionaux. Au sein du Congrès, ils pourront se concerter afin de proposer des solutions institutionnelles pour lever les blocages dont souffrent la société. En effet, les mesures découlant du cadre actuel ne permettent pas de répondre à des problèmes aussi graves que :

- près de la moitié de la population en dessous du seuil de pauvreté
- 30% de chômage
- plus de 50% des jeunes au chômage
- plus de 110.000 illettrés
- coût de la vie sans rapport avec la réalité
- menace mortelle sur la filière canne
- la signature prochaine d'un accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays voisins de La Réunion. C'est la menace de ruine ce qui reste d'économie productive à La Réunion

Voici des extraits des arguments présentés lors de la défense de l'amendement :

« La Réunion présente des caractéristiques propres qui conduisent à devoir s'interroger sur la pertinence de son organi-

sation institutionnelle et des compétences dont elle dispose au regard des enjeux de développement.

Dans cet esprit, les projets de loi de réforme territoriale constituent une opportunité que La Réunion doit saisir pour ouvrir une nouvelle étape vers son développement, en réalisant l'adéquation de sa double appartenance à l'Europe et à son environnement géo-économique. »

« La Réunion est une région mono-départementale : ainsi, cohabitent sur un même territoire deux collectivités : la Région et le Département.

Cette organisation a montré ses limites, malgré les efforts constants d'harmonisation des compétences, menés par les exécutifs des deux assemblées. »

« La situation de blocage dans laquelle se trouve La Réunion est ressentie aujourd'hui par les acteurs. »

« Il existe donc aujourd'hui un consensus à La Réunion pour l'accroissement des responsabilités locales et pour la recherche d'une meilleure organisation institutionnelle.

Le rétablissement pour La Réunion de l'instance du Congrès des élus régionaux et départementaux, tel qu'initialement inscrit dans la loi du 13 décembre 2000 apparaît aujourd'hui s'imposer comme une disposition de bon sens. »

François Noël Buffet (UMP), rapporteur de la Commission spéciale

chargée d'examiner le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral a fait part d'un avis défavorable.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a aussi annoncé que le gouvernement n'était pas favorable à cet amendement.

Cela n'a pas empêché les sénateurs de se prononcer majoritairement pour l'amendement. Les parlementaires pour l'adoption représentent différents groupes, notamment le PS et l'UMP, c'est-à-dire du parti qui dirige le gouvernement, et de la principale formation politique d'opposition.

La cause du Congrès a donc transcendé les clivages politiques.

Le texte du projet de loi adopté par le Sénat contient l'amendement créant le Congrès de La Réunion. Il doit maintenant être débattu à l'Assemblée nationale. Le résultat sera la loi.

Les députés, et en particulier les 7 de La Réunion, sont face à leurs responsabilités.

Ils ont en effet l'occasion de soutenir un projet qui permettra aux Réunionnais d'arriver à s'entendre sur des solutions concrètes pour faire sauter les blocages. Les 7 députés de La Réunion ont la possibilité de soutenir un projet de rassemblement des Réunionnais.

M.M.

La synthèse du 5e Rapport confirme l'accélération de la crise environnementale liée au changement climatique

GIEC : Agir vite et efficacement

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a rendu public, dimanche 2 novembre à Copenhague (Danemark), la synthèse de son cinquième rapport. Sans action immédiate, « le changement climatique produira de plus en plus d'effets perversifs, sévères et irréversibles » sur les sociétés humaines et les écosystèmes.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et Rajendra Pachauri, le président du GIEC, à Copenhague, ont présenté ce rapport pour qui celui-ci est « le plus complet jamais entrepris sur le sujet ».

Trois messages cruciaux

L'influence croissante des hommes sur le climat est claire, « nous devons agir vite et de manière décisive si nous voulons éviter des conséquences destructrices. Enfin, nous avons les moyens de limiter le changement climatique en cours et construire un meilleur futur », a indiqué le secrétaire général des Nations unies, pour qui « les décideurs doivent prendre les décisions, car le temps joue contre nous ».

Depuis septembre 2013, trois volets ont été dévoilés : l'état de la science climatique, les impacts et les vulnérabilités des différentes régions du monde, et les leviers d'action économique pour limiter le réchauffement. Pour Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), grâce à ce rapport, « le message est plus précis, plus fort et le niveau de confiance est significativement plus important que ce qui était disponible en 2009. L'ignorance ne peut plus être un prétexte à l'inaction ».

Ce rapport servira de base scientifique et économique aux négociations qui se tiendront en décembre à Lima (Pérou), puis à Paris en 2015. Certains espèrent que qu'un accord contraignant de réduction des émissions au niveau mondial sera décidé. Ban Ki-moon a assuré que « dans trente ans, les gouvernements et les décideurs, à tous les niveaux, pourront être tenus pour responsables des décisions qui ne seraient pas prises maintenant, car la connaissance est là. Nous savons. Nous n'avons plus d'excuses pour ne pas

agir ».

Des effets de plus en plus intenses

Le rapport stipule que la teneur atmosphérique en dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre émis par les activités humaines, est « inédite depuis huit cent mille ans au moins ». « Les effets du changement climatique se sont déjà fait sentir au cours des récentes décennies sur tous les continents et les océans » ont indiqué les experts.

Ainsi, la température de la basse atmosphère terrestre a augmenté de 0,85 °C depuis la fin du 19^e siècle. Par ailleurs, le niveau des océans s'est élevé de 19 centimètres, « ce qui est déjà un signal d'alarme dans de nombreuses régions du monde », a indiqué Rajendra Pachauri. De plus, la quantité globale de neiges et de glaces à la surface de la Terre a diminué dans la plupart des régions du monde.

En 2009, la communauté internationale avait établi un seuil de 2°C de réchauffement, afin d'éviter le pire. Pour parvenir à ce seuil, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 40 % à 70 % d'ici à 2050, par rapport à leur niveau de 2010. Or, « depuis 2010, les émissions augmentent plus vite encore que dans les décennies précédentes », a indiqué Rajendra Pachauri.

Des préconisations nécessaires

Les scientifiques ont indiqué que « les niveaux d'émissions devront être proches de zéro en 2100, voire en dessous », cela oblige les pays à avoir un système économique qui fonctionne en absorbant du CO₂



Rajendra Pachauri, président du GIEC: les efforts à accomplir ne se feront pas « sans changement des styles de vie et des comportements »

plutôt qu'en en émettant. « Une augmentation de la température moyenne au-delà de 4 °C, combinée à une augmentation de la demande en alimentation, représenterait de grands risques pour la sécurité alimentaire mondiale », ont noté les scientifiques.

Le président du GIEC a dénoncé le « mythe selon lequel l'action climatique coûtera très cher, alors que l'inaction coûtera beaucoup, beaucoup plus cher ». Selon les économistes, « une politique climatique ambitieuse, conduite au niveau mondiale » permettra de demeurer sous la barre des 2 °C de réchauffement. « Cela correspond à une réduction annuelle de 0,04 % à 0,14 %, avec comme valeur médiane 0,06 %, par rapport à une croissance de la consommation comprise entre 1,6 % et 3 % par an », ont précisé ces derniers.

Pour Rajendra Pachauri, les efforts à accomplir ne se feront pas « sans changement des styles de vie et des comportements », ajoutant que « traiter la question du changement climatique ne sera pas possible si des agents économiques mettent chacun en avant leurs intérêts de manière indépendante : cela peut être uniquement fait par le biais de la coopération ».

Céline Tabou

Edito

Les temps sont durs pour Obama et ses amis

La Suède vient de reconnaître l'État Palestinien. Il a suffi d'un décret pris le 30 octobre. C'est le premier pays d'Europe occidentale à prendre cette décision de rupture avec l'alignement sur la politique étrangère des États-Unis. Bien entendu, cela n'a pas plu au premier ministre d'Israël qui a déclaré que c'est un encouragement au terrorisme. On comprend son désarroi, car cette initiative Suédoise met la pression sur les autres gouvernements de l'Union européenne. Pour la honte de la France, c'est l'alternance en Suède avec des socialistes qui a ouvert cette voie ; Hollande et les socialistes arrivés au pouvoir au gré de l'alternance auraient pu rehausser le prestige de la France par cette reconnaissance. A ce jour, 145 pays ont déjà reconnu l'État Palestinien.

Cette décision de la Suède est un échec surtout pour le tandem Obama et Nétanyaou. Un de plus. En effet, deux jours avant, le 28 octobre, à l'ONU, 188 pays sur 193 ont demandé aux États-Unis, de lever l'embargo sur Cuba qui dure depuis 50 ans. Deux pays seulement ont voté contre : les États-Unis, du grand démocrate Obama et Israël du militariste Nétanyaou. C'était la 23e fois que la question revenait en séance plénière. Pour l'essentiel, la communauté internationale considère que c'est ridicule de continuer cet embargo qui n'a pas empêché le peuple cubain de se débrouiller, puis de donner des leçons de solidarité exemplaire au monde entier. La dernière en date, c'est l'envoi de 465 profes-

sionnels de santé sur le front de Ebola, c'est le plus gros contingent de tous les pays du monde. Pour une fois les dirigeants américains ont reconnu l'efficacité des Cubains et ont même accepté l'invitation cubaine de participer à une réunion d'experts sur Ebola qui s'était tenue à la Havane. Cela s'est passé le 20 octobre dernier.

On pouvait penser à un dégel. Pas du tout. Une semaine après cette rencontre exceptionnelle pour sauver le monde d'une redoutable épidémie, les États-Unis, et Israël se sont distingués en votant seuls contre la résolution de l'ONU qui demandait la levée de l'embargo. A 2 ans de la fin de son deuxième mandat, Obama n'a toujours pas respecté son engagement de la première mandature de fermer la base militaire de Guantanamo et de rendre au peuple Cubain ce territoire que l'armée américaine occupe en toute impunité depuis un demi-siècle.

Nous donnons de l'importance à ces informations car nos lecteurs doivent mesurer l'hypocrisie des donneurs de leçons de démocratie et de bonne gouvernance, qui fomentent des troubles de Cuba à Hong Kong, ou bien en l'imposent par des moyens militaires, comme en Irak, en Libye, en Syrie, etc. Voilà pourquoi nous disons que les temps sont durs pour Obama et ses amis.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Vré, pa vré ? mi vann konm moin l'ashté

Mi koné pa si zot la fine bien vi do pré in shov-souri. Mi pé asir azot sa i korésponn pa nout kanon la boté. Pli pir ké sa, pou nou, sa in zanimal vilin par dsi vilin. An pliské sa, domoun va dir aou sa i san mové, sa i transport la maladi, mèm sa i boir lo san konm bann vanpir. Bien sir, na lo vré épi na lo fo la-dan... Tout fason, mi sort lir sa na plis mil dé san zespès shov souri: in pé, konm sète l'érop i manz zinsèk par milyé, in pé i boir néktar flèr, in pé i manj lo frui épi lo flèr. A!!

Figuir azot mi sort l'il moris é in soir mi antann pèf! pèf! Karbine l'apré pété. Mi rogard par la fénète é mi oi in ga avèk in karbine l'ér konprimé épi in lanp-torch apré tiré. Moin la pans, sa in boug èm pa lo shien kan i aboye la nuite, sansa kan i rant dann park volay, sansa pou in n'ot rézon. Lo brui l'arété, moin la mont dsi lo li pou anshèv ral mon karang. Landomin, mi domann demoun kosa i lé bann kou d'karbine la pété dan la nuite? L'èr-la, i réponn amoin, sa sé pou tyé shov-souri. Par kou d'shyass la pa tyé arien so nouite-la. Mé lo soir, l'èr zoizo i di la priyèr, mi oi in bèl tapaj dann pyé mang. Domoun an ta, mi di pa zot. Inn dé gabyé kosto i grinp dsi pyé mang. Pèf! Pèf! Kou d'karbine. In zoizo i tonm: maron épi noir, avèk in pti gèl ronar. Sé lo shov souri! Mi domann kosa i sar fé avèk sa? I fé amoin pou répons, i sar fé sivé pars sa in shov-souri i manj lo frui épi lo flèr é d'apré sak i di son vyann lé dou.

Mi domann si sa lé pa protézé? In ga i réponn amoin non, bann ti noir i manz zinsèk lé protéjé, pa bann rousète. Donk mi kontant amoin èk sa. Mé kan mi ariv mon kaz mi rouv internet é mi apèrsoi la FAO i sort di bann polilasyon l'Afrik dé l'ouèsarète manz la vyand sovaz, ou bien pran prékosyon, pars in pé é sirtou bann shov-souri i manj frui na in rézèrv viris ébola dann zot fourir, dann zot transpiration dann zot luil de kor. I di si la vyann lé bien kui lé bon, mé antansyon kan i plish ali pars la lé riskab fout azot la maladi... Kèl réfléksyon mi fé d'apré zot? An moin-mèm, dann mon kèr: « Mi pans: Alé vèy demoun na la fyèv l'aéropor, an atandan sé dann lo péi ké l'moun la fine ète ataké! Vré, pa vré?, mi vann konm moin l'ashté! »

Justin

NB — In pti mo pou la rout: « Mi ral mon karang ». Kan ou i fé la pèsh a la trinn, ou i lès lo fil kour déyèr kanote é lo tan ké poison i bèg, ou i asoupiy in pé. si i bèk pa, dé foi ou i dor karéman. Sé konmsa ké lo léspresyon lé éné. ou i kas out somèy an atandan ké poison i bèk. sinon sa ou i kas out somèy soloman.